

VERS UNE CONVENTION COLLECTIVE DE LA PRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE ?

Suite au rassemblement des travailleurs du cinéma devant la Direction Générale du Travail (DGT) le 19 décembre où se tenait la dernière réunion mensuelle de la Commission Mixte Paritaire (CMP) chargé de négocier la Convention Collective de la Production Cinématographique en vue de son extension par le Ministère du Travail, le Secteur Spectacle du syndicat Culture Spectacle RP tient à préciser sa position.

Avant tout, seul notre syndicat a ouvertement appelé à ce rassemblement. En effet nombres d'adhérents des syndicats représentatifs SNTR-CGT, SGTIF-CGT et SNTPT nous ont contacté afin de participer à cette mobilisation. Il faut préciser que ces mêmes adhérents n'ont pas réussi à convaincre leurs propres organisations de réellement mobiliser. C'est pourquoi nous étions si peu nombreux sous les fenêtres de la DGT. Alors que les travailleurs souhaitent réclamer des comptes sur ces négociations qui piétinent depuis quatre ans il est temps pour chacun de se responsabiliser.

Pour toutes ces raisons le syndicat Culture Spectacle RP propose la tenue urgente d'une AG des travailleurs du cinéma en lutte dès les premiers jours du mois de janvier ! La date du 10 janvier a été proposée lors du rassemblement devant la DGT. Le lieu reste à définir. Seule une réelle Assemblée Générale de lutte peut contraindre les syndicats représentatifs à établir leurs stratégies, peut rassembler les travailleurs afin qu'ils reprennent le contrôle de leur lutte.

PUISQUE QUE PERSONNE NE TRAVAILLE A TA PLACE QUE PERSONNE NE DECIDE A TA PLACE !

Le syndicat CNT CULTURE SPECTACLE RP sont déterminés à se battre pour

- le maintien des salaires minima actuels
- le paiement de toutes les heures travaillées à tous les postes et sur tous les films
- l'augmentation des plus bas salaires
- l'augmentation des majorations pour heures supplémentaires afin de mettre un terme aux journées de plus de 10 heures et pour augmenter les durées globales de tournage afin de générer un volume de travail plus grand donc plus de travail pour tous donc moins de précarité pour chacun
- l'extension de la future convention afin d'en finir avec les inégalités de salaire d'une production à l'autre
- l'élargissement au téléfilm et au documentaire afin d'harmoniser les conditions de travail par le haut.
- Le rapprochement des réalisateurs, des techniciens et des ouvriers pour l'élaboration d'une convention collective qui profitera à tous.

Au delà des revendications il est nécessaire de réfléchir sur le COMMENT...

Alors que les deux syndicats représentatifs n'ont fait que demander, comme préalable à la poursuite des négociations, la prorogation des grilles de salaire actuelles, à partir de janvier nos professions tomberons dans un vide conventionnel : le droit du travail et le Smic comme seul repère. C'est à dessein que nos employeurs jouent le pourrissement !

Comment réagir ?

Dés à présent et sur tous les lieux de travail il faut organiser des assemblées générales de lutte pour discuter et prendre des décisions collectives, sans la présence répressive des envoyés de la production !

Nos armes ?

La démocratie directe de nos assemblées, la grève et l'action directe !

**DES MAINTENANT
CONSTRUISONS LE RAPPORT DE FORCE
QUI NOUS CONDUIRA NON PAS A NEGOCIER MAIS A IMPOSER
AUX PATRONS LES REVENDICATIONS QUE NOUS PORTONS !**